MAIRIE DE LOKOSSA
REPUBLIQUE DU BENIN

Tel : 51 66 59 77
BP : 138 Lokossa
Mail : contact.lokossa@mairie.bj

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Amélioration des performances du système socio-communautaire

Objet : Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, d'ingénierie et suivi contrôle des travaux de construction du centre polyvalent de la culture, jeunesse et loisirs y compris un parc d'attraction

Référence du marché : PI_DST_96538

AMI N° 96/..023../CL/SE/DST/PRMP/DDCMP/COE/SP-PRMP du ..25../..11../2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Lokossa publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 24 Octobre 2024.

2. La Mairie de Lokossa a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2024, **des fonds propres** afin de financer ***son Programme 3 intitulé*** **"Amélioration des performances du système socio-communautaire** ", et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « **recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, d'ingénierie et suivi contrôle des travaux de construction du centre polyvalent de la culture, jeunesse et loisirs y compris un parc d'attraction** ».

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

3. Les prestations comprennent :

➢ **Tranche ferme (études architecturales et d'ingénierie)**

- la production des informations sur les besoins des communautés en matière de loisirs, pour apporter des réponses appropriées ou des pistes de réflexion sur les mécanismes de renforcement organisationnel ;
- le Dimensionnement des infrastructures à réaliser pour le compte du centre polyvalent de la culture, jeunesse et loisirs avec la mise en place d'un parc d'attraction dans la ville de Lokossa ;
- proposition d'un mode de gestion pour le fonctionnement de l'infrastructure à construire.

De façon spécifique les prestations consistent à :

- Effectuer un diagnostic des lieux sur le site du projet et inspecter les ouvrages existants et/ou les terrains ;
- Réaliser un levé topographique du terrain réservé à la réalisation des ouvrages ;
- visualiser dans un plan de masse les relevés des terrains, l'ensemble des voiries et réseaux divers (VRD) et les informations sur les limites du terrain concerné avec celles des constructions voisines, nommer leur fonction (champs, marché, école, habitation etc.) et hauteur
- Compléter les informations sur l'orientation des grands vents, les érosions, les cours d'eau, les plantations et des arbres de grand diamètre à protéger ;

- Réaliser un dossier/reportage photos avec focus sur les points critiques pour le site ;
- Identifier les besoins en eau potable, les sources d'approvisionnement et les ouvrages de stockage dans chaque structure ;
- Identifier les besoins en électricité ;
- Proposer l'allotissement des sites d'interventions ;
- Faire l'analyse des informations reçus et élaborer un rapport de diagnostic à valider par le Maître d'Ouvrage ;
- Vérifier et adopter l'avant-projet sommaire suivant les plans existants ;
- Vérifier et adopter l'Avant-projet Détaillé suivant les plans existants et le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) existant En précisant les taches attendues dans le cadre de l'élaboration de l'APD, cette tranche expose les attentes des prescriptions techniques et des rapports y afferents ;
- Elaborer les plans d'exécution comprenant les plans architecturaux et des lots techniques ;
- Elaborer le cahier des prescriptions techniques ;
- Elaborer le rapport final.

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

➢ **Tranche conditionnelle (suivi contrôle des travaux)**

- Préparer le bon démarrage du chantier ;
- Assurer le suivi, le contrôle général et permanent de la bonne exécution des travaux ;
- Etablir et appliquer une méthodologie appropriée pour l'évaluation de l'état d'avancement des travaux, vérifier et approuver les demandes de paiement présentées par les entreprises ;
- Diriger les opérations de pré-réception, de réception provisoire et définitive des travaux ;
- Etablir les procès-verbaux de réunions hebdomadaires de chantiers ainsi que les procès-verbaux de réception provisoire et definitive ;
- Etablir des rapports mensuels y compris les bilans financiers avec des photos de chantiers, ainsi qu'un rapport final d'exécution du projet ;
- Vérifier l'avancement des travaux et leur conformité avec les pièces du marché ;
- Contrôler la qualité des fournitures équipements et approbation des échantillons ;
- Contrôler la mise en œuvre des matériaux et équipements ;
- Analyser les difficultés d'exécution et procéder au choix des solutions les plus appropriées ;
- Elaborer les documents techniques sur d'éventuels avenants ou variantes retenues et fournir en cours de chantiers tous les plans rectificatifs ou complémentaires au dossier d'appel d'offres ;
- Contrôler les délais d'exécution impartis ;
- Veiller à ce que l'entreprise respecte son schéma d'organisation ;

- Fournir les conseils nécessaires au Maître d'Ouvrage, afin de défendre au mieux ses intérêts.

4. Le délai de réalisation de la mission est de ~~trois~~ **(03) mois (H/M) pour la tranche ferme et de huit (08) mois (H/M) pour la tranche conditionnelle**.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (**nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission**).

   Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **quinze (15) pages**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste de **cinq (05) candidats** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[1]. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

BON A LANCER
PNCMP/DDCMP M.C

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	**10 points**	- Activités du cabinet s'inscrivant principalement dans le domaine des **études architecturales, d'ingénierie et suivi contrôle des travaux de construction : .....10 points** - Activités du cabinet n'ayant aucun rapport dans le domaine des **études architecturales, d'ingénierie et suivi contrôle des travaux de construction:.....00 point**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des études au cours des sept (07) dernières années (2023 ; 2022 ; 2021 ; 2020 ; 2019 ; 2018 et 2017) et l'année en cours (2024)	**25 points**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'**études** au cours des sept (07) dernières années et l'année en cours **.....25 points (à raison de cinq (05) points par mission).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
		• ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Cabinet/Firme ayant au moins un (01) membre de son personnel d'encadrement, titulaire d'un Diplôme de BAC+5 au moins en sciences humaines et sociales ou en statistique justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme et ayant effectué au moins cinq (05) missions d'**études** en tant que **Chef de mission** au cours des sept (07) dernières années et l'année en cours **.....25 points (à raison de cinq (05) points par mission).**	• ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** - Copies légalisées des preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement - Copie de contrat ou tout autre document équivalent prouvant que le personnel d'encadrement fait partie du cabinet/firme
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des études architecturales, d'ingénierie et	**50 points**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir exécuté au moins cinq (05) missions d'**études architecturales, d'ingénierie et suivi contrôle des travaux de construction** au cours des sept (07) dernières années et l'année en cours **.....50 points (à raison**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
suivi contrôle des travaux de construction au cours des sept (07) dernières années (2023 ; 2022 ; 2021 ; 2020 ; 2019 ; 2018 et 2017) et l'année en cours (2024).		**de dix (10) points par mission).**	simples).
		• ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Cabinet/Firme disposant au moins un (01) membre de son personnel d'encadrement, titulaire d'un Diplôme de BAC+5 au moins en sciences humaines et sociales ou en statistique justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme et ayant exécuté en tant que **Chef de mission** au moins cinq (05) missions d'**études architecturales, d'ingénierie et suivi contrôle des travaux de construction** au cours des sept (07) dernières années et l'année en cours**.....50 points (à raison de dix (10) points par mission).**	• ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** - Copies légalisées des preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement ; - Copie de contrat ou tout autre document équivalent prouvant que le personnel d'encadrement fait partie du cabinet/firme.
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	**05 points**	- Existence d'une description présentant la structure du cabinet ou firme, sa hiérarchie et la définition de la responsabilité de chaque entité qui la constitue : ▪ Description exhaustive (détail sur la structure, la hiérarchie, la définition des responsabilité et les missions réalisées) :…**2,5 points ;** ▪ Description non exhaustive :…… **00 point** - Existence de moyen matériels et logiciels pouvant être utilisés par le cabinet ou firme pour exécuter les prestations susmentionnées : ▪ Description des moyens matériels et logiciels du cabinet/firme :……**2,5 points ;** ▪ Les moyens matériels et logiciels non décrits……**00 point.**	Note de présentation du Cabinet/firme, organigramme de la structure et les moyens matériels et logiciels
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10 points**	**La liste du personnel à affecter à la mission comprenant :** ➢ **<u>Pour les études</u>** - **Un (01) Chef de mission**, titulaire d'un Diplôme de BAC+5 au moins en sciences humaines et sociales ou en statistique justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme……**(01 point)** ; - **Un (01) Directeur Technique**, Ingénieur de conception en Génie civil,	Liste du personnel et copie légalisée des diplômes + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres.

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		titulaire d'un Diplôme de BAC+5 au moins justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)** ; - **Un (01) Conducteur des travaux**, Ingénieur des travaux en Génie civil, titulaire d'un Diplôme de BAC+5 au moins justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)** ; - **Un (01) Environnementaliste** chargé de l'hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) titulaire d'une licence (BAC+3) au moins en aménagement et protection de l'environnement ou génie de l'environnement justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)** ; - **Un (01) Aménagiste -géographe,** titulaire d'un BAC+3 au moins justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)** ; - **Un (01) Topographe** titulaire d'un BAC+3 au moins justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)** ; - **Un (01) Technicien dessinateur/métreur** titulaire d'un BAC+3 au moins justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)**. ➢ **<u>Pour le suivi contrôle des travaux</u>** - **Un (01) Chef de mission**, Ingénieur en Génie civil, titulaire d'un Diplôme de BAC+5 au moins en Génie civil justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)** ; - **Un (01) Superviseur des travaux,** titulaire d'un Diplôme de BAC+3 au moins en Génie civil justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme .....**(01 point)** ;	

BON A LANCER
BNCM / DCM

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		- **Un (01) Contrôleur des travaux**, titulaire d'un Diplôme de BAC+3 au moins en Génie civil justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme ……..**(01 point)**.	
TOTAL	**[100]**		

NB : On entend par personnel d'encadrement tout membre de l'équipe de direction du cabinet/firme.

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats qui sera présélectionné est cinq (05).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI, *Personne Responsable des Marchés Publics*** ; *E-mail :* prmpmairielokossa@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au Secrétariat Permanent des Marchés Publics ***(SPMP)*** de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa tous les jours ouvrables et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi.**

Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du..25...../...11..../**2024**. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics ***(SPMP)*** de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa tous les jours ouvrables du lundi au vendredi** de **08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** au plus tard le..05.../..12..../**2024 à 10 heures 00 minute**.

Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes :
Enveloppe intérieures : Raison sociale et l'adresse complète du soumissionnaire
Enveloppes extérieures : **AMI N°96/..023./CL/SE/DST/PRMP/DDCMP/COE/SP-PRMP du ..25...../...11..../2024** relatif au « **recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, d'ingénierie et suivi contrôle des travaux de construction du centre polyvalent de la culture, jeunesse et loisirs y compris un parc d'attraction** », Mairie de Lokossa, et la mention '' **A N'OUVRIR Q'EN SEANCE PUBLIQUE** ''.
Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics *(SP-PRMP)* de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa, le ..05...../..12...../2024 à 10 heures 30 minutes**.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER
DNCMP/SBCMP/MP

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.
Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique. La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

NB : **Le cabinet n'ayant pas remplir les formalités de retrait du dossier de l'AMI au lieu indiqué ci-dessus, verra son pli rejeté**.

La Personne Responsable des Marchés Publics
Lokossa, le ..25.../..11.../2024

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
PRMP
MAIRIE DE LOKOSSA

Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI